

cordes étaient passées dans les barres de fer servant d'appui quand on voulait regarder dans la rue par les fenêtres ouvertes et nouées solidement. La solidité des amarres ne faisait point question. Seules les cordes de rappel, glissant sur les poulies, se trouvant fixées un peu à la légère. Ovide eut un sourire.

De ce premier examen, il passa à celui de l'appartement. Toutes les clefs étaient sur les portes. Dans une des chambres du quatrième étage, il remarqua une alcôve fermée. Ces différentes remarques amenèrent un nouveau sourire, ou plutôt une grimace de satisfaction sur les lèvres d'Ovide. Il redescendit et sortit de la maison sans même se tourner vers la loge de la concierge.

—Ce sera pour demain matin, se disait-il tout bas en retournant chez lui.

Le paquet qu'il avait apporté la veille au soir et serré dans un râble fut ouvert, il en tira un costume complet de peintre en bâtiment dont il s'affubla, et vers cinq heures, il reprit le chemin de la rue Gît-le-Cœur. En passant, il examina l'échafaudage, qui n'avait subi aucune modification, et se trouvait toujours en face du second étage de l'immeuble.

Après avoir dîné dans une crémérie des environs, il revint vers sept heures moins un quart, ayant l'air de flâner, mais en réalité surveillant la sortie des peintres, dont la journée de travail finissait à sept heures. A sept heures précises, l'échafaudage se dégarmit et les ouvriers quittèrent la maison. Ovide en compta six. La veille, à la sortie de quatre heures, il avait constaté le même nombre. Rapidement il traversa la rue, s'engouffra dans l'immeuble, sans que la concierge fit même attention à lui, et grimpa au quatrième étage. Les portes étaient closes, mais les clefs se trouvaient sur les serrures. Soliveau franchit le seuil de la chambre où il avait remarqué une alcôve fermée, et se blottit au fond de cette alcôve, en se disant :

—Me voici au cœur de la place ! Une mauvaise nuit est bientôt passée ! A demain matin la bonne besogne.

* *

Etienne Castel, s'était logé à Joigny, dans le même hôtel où le pseudo-baron de Reiss était descendu quelques semaines auparavant. La mairie, nous le répétons se trouvait à une très petite distance de cet hôtel. Le lendemain, vers onze heures, après s'être renseigné, l'artiste se rendit au domicile particulier du maire de Joigny, fit passer sa carte en sollicitant une audience, et fut immédiatement reçu.

—Si je me permets de vous déranger, monsieur, sans avoir l'honneur d'être personnellement connu de vous, lui dit l'extuteur de Georges Darier, c'est que j'attache une très grande importance à savoir quelle personne est venue à la mairie de Joigny y prendre la pièce que voici.

En même temps l'artiste tirait de son portefeuille et mettait sous les yeux du maire la pièce déjà connue de nos lecteurs, le procès-verbal de dépôt aux Enfants-Assistés de Lucie Fortier.

—Comment cette pièce se trouve-t-elle entre vos mains, monsieur ? s'écria l'officier de l'état civil en fronçant les sourcils. C'est un acte authentique qui n'aurait jamais dû sortir de la mairie.

—Il n'aurait dû jamais sortir de la mairie ? répéta l'artiste étonné.

—Non, monsieur.

—Pourquoi cela ?

—En admettant que la mère ou toute autre personne intéressée, soit venue, munie des renseignements exigés, demander cette pièce, c'est une copie qui lui aurait été délivrée. La pièce elle-même, la pièce authentique, celle-ci enfin devait rester annexée au registre. Encore une fois, monsieur, comment cet acte se trouve-t-il dans vos mains ?

—D'une façon très indirecte, il m'a été confié par quelqu'un à qui il a fait beaucoup de mal, et, comme on s'en est servi pour accomplir une infamie je voudrais savoir qui l'est venu réclamer ici et à qui on l'a livré.

—Cet acte, n'ayant point sorti des archives, a certainement été dérobé.

—Par qui ?

—Je vais tâcher de le savoir. En admettant qu'on ait délivré cet acte, par erreur, au lieu d'un duplicata, on l'a fait contre récépissé. Veuillez me suivre. Je dois m'assurer sans retard s'il y a eu fraude ou maladresse.

L'officier de l'état civil, en compagnie d'Etienne Castel, prit la direction de la mairie et se rendit auprès du secrétaire, auquel il dit d'un ton fort rogue :

—Faites chercher immédiatement aux archives le registre de dépôt aux hospices, par les nourrices de l'arrondissement, où se trouve l'année 1862.

—J'irai le prendre moi-même, monsieur le maire, fit le secrétaire, devant au ton et à l'attitude de son interlocuteur, qu'il s'agissait de quelque chose de grave.

—Allez, j'attends.

L'employé sortit en toute hâte. Son absence fut courte. Au bout de trois minutes, il reparut portant le registre que nous connaissons, et dans lequel Raoul Duchemin avait pris le procès-verbal livré à Soliveau.

—Monsieur le maire, voici, dit-il. Ce registre comprend les années 1859, 0, 661, 62, 63, 64, 65, et 66.

—Cherchez au folio 2 de l'année 1862.

D'une main tremblante, le secrétaire feuilleta le mince volume.

—M'y voici, fit-il.

—Où est le procès-verbal volant qui devrait se trouver annexé ici ? demanda le maire en touchant du doigt la page du registre.

—Mais je ne sais, monsieur, balbutia le secrétaire.

—Comment, vous ne savez pas ! s'écria l'officier de l'état civil avec une colère qui grandissait de seconde en seconde. Est-ce que vous avez le droit de ne pas savoir ? Est-ce que tout ici n'engage pas votre responsabilité ? Il manque une pièce authentique et vous ignorez où elle est ! Eh ! bien, la voilà, monsieur ! ajouta le maire en mettant le procès-verbal

sous les yeux du secrétaire stupéfait. Au lieu de donner copie, on a livré l'original ! Montrez-moi le récépissé de cet acte, car vous n'avez pu le délivrer sans reçu !

—N'ayant remis à personne l'acte que voici, je n'ai pas de récépissé à vous montrer, monsieur répliqua le secrétaire. On ne s'est pas adressé à moi, je vous en donne ma parole d'honneur ! Pour que cette feuille soit sortie des archives à mon insu, il faut qu'on l'ait soustraite.

—Vous portez là, monsieur, une grave accusation contre les employés de la mairie !

—Je dis ce qui est, monsieur. Oui, j'accuse ! qui ? je l'ignore, mais j'affirme que depuis plus d'une année je n'ai délivré aucune copie de feuilles de dépôt, et que la dernière délivrée par moi n'était pas celle-ci.

—C'est vous seul qui êtes chargé de délivrer les copies des procès-verbaux, lorsqu'on les réclame ?

—Oui, monsieur. On peut en faire demande au bureau des renseignements, mais cette demande m'est immédiatement transmise.

—Appelez le successeur de Raoul Duchemin. Il est à la mairie depuis quinze jours à peine. Ignorant ce qu'il avait à faire, peut-être aurait-il commis une maladresse.

LXXIV

Etienne Castel prit la parole.

—Il y a plus de quinze jours que cette pièce est sortie d'ici, fit-il.

—Pouvez-vous préciser l'époque ? demanda le maire.

—Oui, monsieur, il y a un mois environ.

—Duchemin était encore à son poste, dit le secrétaire, et c'est précisément à cette époque qu'il a payé ses dettes, sans qu'on ait pu savoir d'où lui venait l'argent avec lequel il les payait.

—L'accusez-vous positivement ?

—Je le soupçonne, monsieur. C'est à la suite de la rencontre d'un étranger à l'hôtel où il prenait pension qu'il est devenu riche brusquement, et un garçon de cet hôtel m'a dit avoir vu l'étranger lui remettre des billets de banque.

—Moi aussi je le crois capable de fort vilaines choses, dit le maire, et c'est pour cela que je l'ai congédié. Savez-vous comment se nommait l'étranger en question ?

—A l'hôtel il se faisait appeler le baron de Reiss.

—Connaissez-vous le baron de Reiss ? demanda le maire à l'artiste.

—Non, monsieur.

—Envoyez un garçon de bureau chercher le concierge de la mairie.

Le secrétaire transmit l'ordre de son chef, et le concierge se présenta presque aussitôt.

—Vous avez bonne mémoire, Binet, lui dit l'officier de l'état civil, je vais aujourd'hui la mettre à l'épreuve. C'est à vous qu'est confiée la clef des archives ?

—Oui, monsieur le maire.

—On vous prévient quand on la prend ?

—On me la demande, et c'est moi qui la donne.

—Toujours ?

—Oui, monsieur le maire, toujours.

—Vous souvenez-vous si l'employé Duchemin vous l'a demandée peu de temps avant son départ ?

—Parfaitement. Il me l'a demandée voici environ un mois.

—Ah ! ah !

—C'était un matin. Il arrivait à la mairie une heure plus tôt que de coutume, et même ça me parut très drôle de le voir arriver ce jour-là avant les autres, lui très paresseux, et d'habitude toujours en retard.

—Que vous a-t-il dit ?

—Qu'il avait des recherches à faire.

—Est-il resté longtemps possesseur de la clef ?

—Une demi-heure environ.

Le secrétaire intervint.

—Plus de doute, monsieur, s'écria-t-il, c'est lui qui a commis ce vol ! C'est lui qui a soustrait la feuille jointe au registre ! J'en jurerais !

—Vous pouvez vous retirer, Binet, dit le maire au concierge. A l'avenir vous ne remettrez la clef des archives qu'à monsieur le secrétaire, personnellement.

—Monsieur le maire, je n'y manquerai pas.

—Quel était ce Duchemin, monsieur ? fit Etienne Castel.

—Un jenne employé fort intelligent, mais peu délicat. Certains faits graves, articulés contre lui, n'ont pas permis de le conserver à la mairie.

—Il serait important de le questionner. On arriverait sans doute à savoir à qui il a remis la pièce dérobée.

—Duchemin n'est pas à Joigny, monsieur, répliqua le secrétaire ; il est parti pour Paris, il y a une quinzaine de jours, et cela ne lui a point porté bonheur.

—Comment ?

—Il se trouvait dans le train qui a été tamponné à Bois-le-Roi, près de Melun et j'ai lu son nom sur la liste des victimes publiée dans les journaux.

—Mort ! s'écria Etienne Castel.

—Blessé fort grièvement, disait-on. Peut-être est-il mort à cette heure.

—Je ne puis, vous le voyez, monsieur, reprit le maire, vous donner d'autres renseignements que ceux qui viennent de vous être fournis. Je vais écrire à Paris, au procureur de la République, et il faudra bien qu'on trouve M. Duchemin, s'il n'est pas mort. Pouvez-vous m'apprendre à quoi a servi la pièce évidemment dérobée par lui aux archives ?

—A commettre une infamie.

—Rien ne m'étonne moins. Je vois clair maintenant dans le passé. L'argent dont Duchemin disposait avait servi à payer son vol. On recherchera le baron de Reiss, et je veux avoir le cœur net de toute cette affaire. Je garde cette pièce et vais vous en faire délivrer une copie que je légaliserai.

—Faites, monsieur.

—Veuillez m'accompagner dans mon cabinet pendant

qu'on préparera la copie. Ce sera l'affaire de quelques minutes.

Etienne suivit le maire de Joigny. Une demi-heure plus tard, il sortait de la mairie muni d'un double du procès-verbal dûment légalisé. Un train pour Paris passait à trois heures quarante minutes du matin. Ce fut celui que prit l'artiste pour se rendre à Bois-le-Roi où il arrivait à six heures et demie. Le chef de la gare venait de prendre son service. L'artiste l'aborda et lui dit :

—Permettez-moi, monsieur, de vous demander un renseignement.

—A votre disposition, monsieur. De quoi s'agit-il ?

—D'une personne blessée dans l'accident qui est arrivé ici il y a une quinzaine de jours.

—Une personne blessée ? Une dame ?

—Un jeune homme.

—Son nom ?

—Duchemin.

—Parfaitement. Monsieur Duchemin a été blessé de façon très grave, mais il est à cette heure complètement rétabli. Il vient de toucher une somme de cinq mille francs qui lui a été allouée par la compagnie à titre d'indemnité. C'est moi même qui ai eu le plaisir de lui verser cette somme.

—Est-il encore à Bois-le-Roi ?

—Il y était il y a trois jours, mais il manifestait l'intention de se rendre à Paris le plus tôt possible. Je ne sais s'il est parti. Hier et avant-hier j'ai fait une absence.

—Il doit être facile de savoir si son départ a eu lieu.

—Rien de plus facile. Vous n'avez qu'à vous rendre à l'hôtel où il a été soigné, et bien soigné, j'ose le dire.

—Le nom de l'hôtel ?

—“ Au rendez-vous des chasseurs. ” C'est sur le quai, pas loin d'ici.

Etienne Castel remercia le chef de gare et se dirigea vivement vers l'endroit désigné. C'est à peine si l'hôtel était entr'ouvert. L'artiste ne trouva debout qu'une servante. Elle accourut à sa rencontre. C'était Madeleine, que nous connaissons.

—Monsieur désire ? demanda-t-elle.

—Une tasse de café au lait et un renseignement.

—Tous les deux sont à votre disposition.

—C'est ici que loge monsieur Duchemin, blessé dans l'accident du chemin de fer ?

—C'est ici qu'il logeait, oui, monsieur.

—Il est donc parti ! s'écria l'artiste singulièrement désappointé.

—Oui, monsieur.

—Quand ?

—Hier soir.

—Pour où ?

—Pour Paris.

—Avez-vous son adresse à Paris ?

—Non, monsieur, il ne nous l'a point laissée.

—Vous en êtes sûre ?

—Tout ce qu'il y a de plus sûre. Mais on pourra la lui demander.

—Doit-il donc revenir ?

—Oui, monsieur, passer un dimanche avec mademoiselle Amanda.

—Qui ça, mademoiselle Amanda.

—Une jeune dame très jolie, qui, sachant qu'il était ici, blessé, est venue le voir. Ça doit être une “ bonne amie ” à lui. Il est assez beau garçon pour ça, monsieur Duchemin.

—Savez-vous l'adresse de cette personne ?

—Non, monsieur.

—La connaissez-vous auparavant ?

—Oui, monsieur. Elle a passé une douzaine de jours chez nous, à la villa des Mûriers, annexe de l'hôtel, avec un monsieur déjà d'un certain âge, mais tout à fait bien, qui me faisait l'effet d'être son “ protecteur, ” comme on dit.

—Alors, mademoiselle Amanda est une cocotte ?

—Dame, monsieur, ça m'en a un peu l'air. Mais une cocotte très comme il faut ; son “ protecteur ” était un baron, rien que ça !

—Un baron ? répéta l'artiste.

—Le baron de Reiss.

Etienne tressaillit.

—Vous avez bien dit “ le baron de Reiss ? ” s'écria-t-il, pouvant à peine en croire ses oreilles.

—Oui, monsieur ; un monsieur très comme il faut.

—Et qui connaissait sans doute monsieur Duchemin ?

—Oh ! quand à ça je ne le crois pas.

—Pourquoi ?

—Parce que mademoiselle Amanda a eu bien soin d'attendre que le baron soit parti pour venir voir monsieur Duchemin.

—Savez-vous l'adresse de monsieur de Reiss ?

—Non, monsieur.

—Mais n'avez-vous pas ici ce qu'on appelle le “ livre de police ? ”

—Si, monsieur.

—Les règlements ne vous enjoignent-ils point d'y inscrire toute personne qui loge chez vous, ne fût-ce qu'une seule nuit ?

—Oh ! si monsieur.

—Eh, bien ! le baron de Reiss doit avoir donné son adresse.

—Ça se peut tout de même, monsieur. Mais tenez, v'la la patronne qui va vous répondre, ajouta la servante en montrant la propriétaire qui entrait ; moi je cours préparer mon café au lait.

La maîtresse d'hôtel s'approcha d'un air fort digne.

—Qu'y a-t-il donc, monsieur ? demanda-t-elle.

Etienne lui répéta la question qu'il venait de poser.

LXXV

— Mais cette fille est folle, monsieur ! répliqua la maîtresse de l'hôtel ! J'ai certainement l'adresse de monsieur le baron,